

CONSEIL MUNICIPAL du 06 décembre 2019 à 20h00

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Fabrice LABOURÉ, Danielle BRUNO, Lydie GEORGES, Annie FAELLI, Christian POCHE

MEMBRES ABSENTS : Bernard THIEN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

 *le compte rendu du conseil municipal du 25 octobre 2019*

Contrats des agents communaux

- le conseil municipal décide de renouveler les contrats de travail de Grégory BRIDENNE et Dominique BARTHOLLET.

Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de CHAMPOLY

Demandes de subvention

- Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 33 du 25 octobre 2019 décidant d'allouer au Sou des Écoles RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles une subvention exceptionnelle de 40€/enfant habitant Champoly et scolarisé dans les classes de CM1-CM2 du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles.
Il s'avère que les fonds récoltés paraissent insuffisants, Il pourrait donc être proposé 50€/enfant.
Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, dans le cadre du projet Tolstoï, d'allouer au Sou des Écoles RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles une subvention exceptionnelle de 50€/enfant habitant Champoly et scolarisé dans les classes de CM1-CM2 du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles.
- Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de l'association « Collectif inter association canton Saint Just en chevalet / relais transport » : après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer la somme de 150 €.
- Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de fonctionnement de l'association « Compagnie Arrosoir » : après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas allouer de subvention du fait de la mise à disposition gratuite des salles.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire présente le programme de voirie 2020 :
 - Voie communale du Parisis
 - Voie communale desservant la propriété de Monsieur Devedeux à Rochefort
 - Voie communale de Saignelonge au Branchet
 - Voie communale de Boisfi au Fôt
 - Reprise de la voie communale d'Urfé

- Voirie Lagrolle : le conseil municipal décide de prendre un bureau d'études pour établir un projet de travaux.

- La présentation des vœux au personnel communal aura lieu le vendredi 10 janvier 2020 ; le conseil municipal en profitera pour fêter le départ en retraite de Gilbert FAELLI

- Monsieur le Maire fait part :
 - de l'invitation à la Sainte Barbe de l'amicale des pompiers de Noirétable le samedi 7 décembre à la caserne des pompiers à partir de 18h
 - de l'invitation à la Sainte Barbe de l'amicale des pompiers de Saint-Martin-la-Sauveté le samedi 14 décembre à la caserne des pompiers à 11h
 - des remerciements de l'association des Grenadières du Haut Forez pour l'attribution de la subvention
 - de la demande de l'association Alterre'Nat pour l'utilisation de la salle de la mairie pour l'organisation d'un stage vannerie en 2020 : le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition gratuite.

- Restaurant Tamain : le conseil municipal décide d'attendre le rendu de l'étude d'aménagement global de bourg pour prendre position quant à une éventuelle acquisition.

- Adressage : les élus se rencontreront pour la dénomination des rues.

- Lydie GEORGES fait part du compte rendu de la réunion pour le projet Tolstoï 2020/2021.

- Le conseil municipal prépare la distribution des colis de Noël aux anciens.

Séance levée à 22 heures

Le Maire
Daniel PEROTTI